



**Forum: Trucs en vrac**

**Topic: La justice Française condamne ZATAZ.COM à se taire**

**Subject: Re: La justice Française condamne ZATAZ.COM à se taire**

Publié par: jpb

Contribution le : 31/01/2009 16:00:43

Bonjour

Citation :

doc a écrit:

Premier point : on n'a pas tous les éléments, et cela ne nous regarde pas car c'est dans le dossier de l'instruction, donc secret pour ceux qui n'y sont pas impliqués.

Ceci serait vrai si l'affaire n'était pas jugée, mais d'après ce que j'ai pu lire (en diagonale) sur le site de zataz l'affaire est jugée, les chefs d'accusations sont donc connus, et la condamnation ne peut se baser que sur l'accusation rendue publique pendant l'audience.

Par contre le site de zataz ne donne sans doute que la manière de voir de zataz.